

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **AVENUE DE TERVUEREN 211**

Demandeur : **MONTGOMERY PARC**
CHAUSSÉE DE LOUVAIN 1188
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Objet de la demande : - Permis d'urbanisme :
REALISER DES MODIFICATIONS ARCHITECTURALES CONCERNANT LE PROJET DONT LE PERMIS D'URBANISME EST OCTROYE SOUS LA REFERENCE 19/PFD/1782331

Nature de l'activité principale : **COMMERCE – BUREAUX – EQUIPEMENT D'INTERET COLLECTIF ET DE SERVICE PUBLIC**

Zone : **PRAS : ESPACE STRUCTURANT, POINT DE VARIATION DE MIXITE, ZONE D'INTERET CULTUREL, HISTORIQUE, ESTHETIQUE OU D'EMBELLISSEMENT, ZONE D'HABITATION**
PPAS : N° IA & IB – A.R. DU 27/08/2009
ZONE DE PROTECTION : LE BIEN EST SITUE DANS LA ZONE DE PROTECTION D'UN OU PLUSIEURS MONUMENT(S), ENSEMBLE(S) OU SITE(S) CLASSE(S) OU INSCRIT(S) SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

Motifs principaux de l'enquête :

- **DÉROGATION À L'ART. 6 DU TITRE I DU RRU (TOITURE - HAUTEUR)**
- **DÉROGATION À L'ART. 10 DU TITRE I DU RRU (ÉLÉMENTS EN SAILLIE SUR LA FAÇADE)**

L'enquête publique se déroule **du 03/03/2025 au 17/03/2025**.

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au **27/03/2025** à la maison communale, Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/> réf. 19/PFD/1962500

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2^{ème} étage) : du lundi au vendredi : entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le mardi et le jeudi matin entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Les **rendez-vous** se prennent par téléphone au n° **02/773.06.36** ou via le lien <https://urba1wsp.simplybook.it/v2/>

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par mail à l'adresse suivante : concertation@woluwe1150.be ;
- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles, **au plus tard le 17/03/2025** ;
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le mardi et le jeudi entre 09h00 et 12h00 **sur rendez-vous**.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la Commission de Concertation.


L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 7 jours avant la séance de la commission.

A Woluwe-Saint-Pierre, le **24 FEV. 2025**

Pour le Collège,


La Secrétaire communale f.f.
Sylvie AERTS



Le Bourgmestre,

Benoît CEREXHE